[](https://www.kla.tv/11804)

À quand l’avortement après la naissance ?

**En Irlande l’avortement est illégal depuis plus de 30 ans. En 1983, l’électorat irlandais a même adopté une disposition constitutionnelle qui place le droit à la vie de l’enfant sur un pied d’égalité avec le droit à la vie de la mère. La légalisation de l’avortement en Irlande nécessite un amendement constitutionnel et le peuple doit décider de cela. Le 26 septembre 2017 « Spiegel online » a signalé qu’un nouveau référendum sur la légalisation de l’avortement en Irlande est prévu en 2018.**

En Irlande l’avortement est illégal depuis plus de 30 ans. En 1983, l’électorat irlandais a même adopté une disposition constitutionnelle qui place le droit à la vie de l’enfant sur un pied d’égalité avec le droit à la vie de la mère. La légalisation de l’avortement en Irlande nécessite un amendement constitutionnel et le peuple doit décider de cela. Le 26 septembre 2017 « Spiegel online » a signalé qu’un nouveau référendum sur la légalisation de l’avortement en Irlande est prévu en 2018.  
Contrairement à l’Irlande, dans de nombreux pays européens – comme l’Allemagne, par exemple – l’avortement jusqu’à la douzième semaine de grossesse est possible depuis de nombreuses années. L’interruption de grossesse est considérée comme illégale, mais est exempte de poursuites si une consultation a eu lieu avant l’intervention et qu’une période de réflexion de 3 jours a été observée. Selon les sources, le nombre annuel d’avortements en Allemagne varie entre 100 000 et 300 000.  
Dans de nombreux pays, l’avortement est déjà plus facile que jamais, mais depuis un certain temps cela semble insuffisant pour certains partisans de l’avortement. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ces partisans de l’avortement exigent que le moment de la naissance ne soit pas une limite pour l’avortement. Le défenseur australien des droits des animaux Peter Singer est l’un des défenseurs bien connus du meurtre postnatal de bébés handicapés. Dans son livre « Practical Ethics », publié en 1979, il écrit : « Tuer un enfant handicapé n’est pas moralement équivalent à tuer une personne. Très souvent, ce n’est pas du tout injuste. » Le défenseur des droits des animaux, Singer, conclut que le meurtre d’un nouveau-né est seulement un avortement tardif. De façon éhontée Peter Singer propage dans son œuvre que ce qui est considéré comme un meurtre selon l’éthique et le droit pénal aujourd’hui est en fait un acte juste. Avec ses déclarations, Singer se heurte à une forte résistance depuis 1979, surtout dans les pays germanophones.  
  
Cependant, malgré cette opposition publique aux thèses de Singer, le meurtre d’enfants gravement malades – immédiatement après leur naissance – est également autorisé légalement aux Pays-Bas depuis 1997. Le « Protocole de Groningen » a été spécifiquement formulé pour protéger contre les poursuites pénales les médecins qui pratiquent cet infanticide. Ce protocole est valable aux Pays-Bas et mentionne des lignes directrices et des critères selon lesquels les médecins peuvent pratiquer « l’interruption du traitement des nouveau-nés » et « l’interruption du traitement des enfants de moins de 12 ans » sans être poursuivis.  
En 2012 deux scientifiques australiens, Alberto Giubilini et Francesca Minverva, ont appelé à faire un pas de plus en direction du meurtre postnatal, et même de bébés en bonne santé. Leur article intitulé « L’avortement après l’accouchement – Pourquoi un bébé vivrait-il ? » a été publié dans le « Journal of Medical Ethics ». Ils y écrivent que « le meurtre d’un nouveau-né devrait être autorisé dans tous les cas où l’avortement est autorisé avant la naissance, y compris dans les cas où le nourrisson n’est pas handicapé. » Dans leur exposé, les auteurs ne précisent pas à quel moment l’infanticide pourrait être autorisé. Mais leur conclusion est claire : Si, au moment de la naissance, pour des « raisons sociales, médicales, psychologiques ou financières », c’était un « fardeau insupportable » pour quelqu’un de « s’occuper de sa progéniture, alors les gens devraient avoir la possibilité de ne pas être forcés à faire quelque chose qu’ils ne peuvent pas se permettre. » Avec leurs thèses, ces « scientifiques » ont provoqué une grande indignation dans les principaux médias du monde entier en 2012.  
  
Toutefois, l’évolution mentionnée plus haut montre que souvent l’indignation publique n’entraîne pas de changement. Cela semble plutôt fonctionner selon le principe suivant : Tout d’abord, l’idée de l’avortement postnatal des nourrissons est née, suivie d’une légère indignation du public – malgré cette indignation, on continue. Sommes-nous encore à une décennie ou peut-être à quelques années du fait que le meurtre délibéré de bébés en bonne santé dans le sens d’un « avortement tardif » sera imposé par des pro-avortement. Et combien de temps faudra-t-il pour se débarrasser tout aussi légalement des autres « humains dérangeants » ? Élevez la voix aujourd’hui contre cette évolution rampante vers le meurtre postnatal légalisé des bébés. Aidez-nous à diffuser cette information pour mettre ces développements à la lumière dès le début, afin que – comme en Irlande – les enfants à naître reçoivent à nouveau la protection nécessaire !

**de ch./as.**

**Sources:**

<http://www.spiegel.de/panorama/gesellschaft/irland-haelt-2018-volksentscheid-ueber-abtreibungen-ab-a-1170056.html>  
Mamma-Info Nr.5/2017( Nov./Dez.)  
<http://www.focus.de/familie/100-000-fehlen-experte-sicher-in-deutschland-treiben-viel-mehr-frauen-ab-als-die-statistik-zeigt_id_6582349.html>  
<https://www.welt.de/politik/deutschland/article141455268/So-begruendet-Peter-Singer-Toetung-behinderter-Babys.html>  
<http://www.focus.de/familie/geburt/forscher-rechtfertigen-toetung-neugeborener-legaler-kindsmord_id_2450059.html>  
<http://www.sueddeutsche.de/leben/artikel-ueber-kindstoetung-ethiker-fordern-post-natale-abtreibung-1.1300098>  
<https://www.aerzteblatt.de/archiv/45196/Niederlande-Sterbehilfe-an-Saeuglingen>  
<https://www.aerzteblatt.de/nachrichten/54769/Niederlande-legalisieren-Sterbehilfe-bei-todkranken-Babys>  
<https://de.wikipedia.org/wiki/Groninger_Protokoll>  
Express Zeitung, Ausgabe 7, Mai 2017, Abtreibung – Wann ist der Mensch ein Mensch?

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Avortement - [www.kla.tv/Avortement](https://www.kla.tv/Avortement)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.